



Centre-du-Québec



**COMMUNIQUÉ**  
**- DIFFUSION IMMÉDIATE -**

### **Treize partenaires s'associent pour améliorer la qualité de l'eau au Centre-du-Québec : le projet MÉANDRES**

**Centre-du-Québec, le 19 juin 2006** - Le président de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, monsieur Maurice Richard, le sous-ministre adjoint du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jacques Leblais, et le représentant des quatre organisations de bassin versant du Centre-du-Québec, monsieur Jean-Paul Raïche, ont confirmé aujourd'hui la signature d'une entente de collaboration portant sur l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes de quatre sous-bassins versants du Centre-du-Québec.

Cette entente permettra le déploiement d'un projet de trois ans, intitulé MÉANDRES, en faisant référence au phénomène naturel d'écoulement des eaux, qui s'inspire d'une action en cours de réalisation dans le bassin versant de la rivière Marguerite. Initiée par la Ville de Bécancour, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec et la Fondation de la faune du Québec, cette initiative vient d'ailleurs de recevoir un prix Phénix en environnement pour la protection, la restauration ou la mise en valeur des milieux naturels ou de la biodiversité. « Les méthodes de travail et les outils développés pour la rivière Marguerite seront adaptés et expérimentés dans quatre sous-bassins versants de la région, soit les rivières Blanche, Saint-Zéphirin, aux Vaches et David » a indiqué monsieur Maurice Richard.

De façon plus précise : « MÉANDRES vise à améliorer la qualité de l'eau en sensibilisant et en impliquant les propriétaires riverains aux pratiques respectueuses de l'eau et des écosystèmes » a pour sa part souligné monsieur Jean-Paul Raïche. MÉANDRES se déploiera en trois phases :

- la première vise la réalisation d'un diagnostic global de la qualité de l'eau et des écosystèmes des quatre sous-bassins versants, dont un inventaire faunique et floristique et un inventaire des activités, de même que l'évaluation des rives des cours d'eau et l'élaboration d'un programme de suivi de la qualité de l'eau;
- la seconde phase porte sur la production d'outils de connaissance personnalisés pour les propriétaires riverains, notamment un diagnostic, un atlas électronique, un cahier du propriétaire, et des formations qui culmineront par la signature d'ententes volontaires de conservation avec les propriétaires riverains;
- la troisième phase consiste à mettre en place des solutions de gestion et d'aménagement par les propriétaires (par exemple, la modification des pratiques culturales, la mise en place de bandes enherbées ou de haies brise-vent, etc.). Cette phase comprendra également un suivi de la qualité de l'eau et la production d'un guide d'intervention afin de faciliter la tenue ultérieure de projets semblables dans d'autres sous-bassins versants.

M. Richard a également tenu à souligner « la démarche de concertation régionale exceptionnelle qui a conduit à la signature de la présente entente, notamment de la part des quatre organisations de bassin versant de la région qui sont aussi les promoteurs du projet (COGEBY, COGESAF, COPERNIC, GROBEC), mais aussi de la part des organisations régionales, des ministères concernés et des producteurs agricoles ». Pour monsieur Jacques Corriveau, président de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, et partenaire de MÉANDRES, ce projet se distingue par le partenariat qu'il établit avec les producteurs agricoles : « Comme pour le projet de la rivière Marguerite, ce projet d'accompagnement volontaire, ferme par ferme, par sous-bassin versant, est l'approche que nous privilégions et qui fait partie de notre plan d'action régional. Nous sommes donc fiers de contribuer à ce projet rassembleur et bénéfique pour tous. »

Au total, onze partenaires financiers se sont impliqués dès la première année de ce projet évalué à 591 488 \$. Leur contribution pour la première année de l'entente s'élèvent à 150 789 \$ répartis de la façon suivante :

- Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (48 789 \$)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (45 000 \$)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (17 500 \$)
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (10 000 \$).
- Eco Canada (8 000 \$)
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (5 000 \$)
- Ultramar (5 000 \$)
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec (4 000 \$)
- Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (2 500 \$)
- Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (2 500 \$)
- Groupe de concertation du bassin versant de la rivière Bécancour (2 500 \$)

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec apportera également un soutien technique au projet.

Outre sa contribution financière de 67 500 \$ pour la première année, le gouvernement du Québec, par le biais de la direction régionale des ministères impliqués, soit le MDDEP, le MAPAQ, l'ASSS et le ministère des Affaires municipales et des Régions, prendra une part active au comité technique et au comité de suivi mis en place pour soutenir la réalisation du projet. Par ailleurs, le MDDEP offrira son expertise par l'opération de sa station actuelle d'échantillonnage de l'eau pour les pesticides dans le sous-bassin versant de la rivière Saint-Zéphirin et par l'installation et l'opération, dans le même sous-bassin versant, d'une nouvelle station d'échantillonnage de l'eau du réseau agricole.

- 30 -

**Source :**


Carl Lacharité

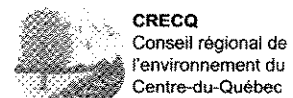
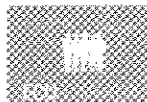
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec

Tél. : (819) 478-1717

Québec 

Canada 

UPA  Fédération de l'UPA  
du Centre-du-Québec





**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**Ultramar partenaire d'un important projet de revalorisation  
de quatre sous-bassins versant du Centre du Québec**

Montréal (Québec), **le 19 juin 2006** – Ultramar annonce qu'elle se joint, à titre de partenaire, à un important projet d'amélioration de la qualité des eaux et des écosystèmes de quatre sous-bassins versants de la région du Centre-du-Québec.

Le projet MÉANDRES est issu d'une démarche de concertation régionale coordonnée par la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec et les quatre organisations de bassin versant du Centre-du-Québec. Plusieurs ministères québécois et fédéraux et organismes se sont associés au projet, dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et des Régions et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ainsi que l'Union des producteurs agricoles

Dans le cadre de ce projet, un diagnostic global de la qualité de l'eau et des écosystèmes sera entre autres réalisé. Des solutions de gestion et d'aménagement seront également proposées afin d'améliorer la condition de la rivière David, de la rivière aux Vaches, de la rivière Saint-Zéphirin et de la rivière Blanche de Saint-Wenceslas, qui sont respectivement tributaires de quatre des plus importants bassins versants du Québec, soit ceux des rivières Yamaska, Saint-François, Nicolet et Bécancour.

La réalisation de ce projet fort complexe visant la protection et la revalorisation de ces cours d'eau et de leurs berges, de même que les impacts positifs qui en découleront pourront servir d'exemple pour d'autres régions du Québec.

Ultramar s'est engagée à contribuer annuellement au financement du projet qui s'étend sur trois ans, pour se terminer en 2008.

Adhérent pleinement au principe de développement durable et sensible à toute initiative visant la protection de l'environnement, Ultramar a tenu à s'associer à ce projet axé sur l'action, dans une région où elle exerce, par sa présence marquée, un important leadership dans le secteur énergétique.

**-30-**

**À propos d'Ultramar**

Ultramar Ltée, filiale de Valero Energy Corporation (symbole VLO à la bourse de New-York), possède et exploite une raffinerie dont la capacité de production actuelle est de 215 000 barils de pétrole par jour à Lévis (Saint-Romuald), près de Québec. Elle commercialise de l'essence et du carburant diesel par le biais d'un réseau d'environ 1 000 postes de vente au détail, 89 postes d'approvisionnement par carte et vend du mazout domestique à plus de 160 000 clients. Ultramar, dont le siège social est situé à Montréal, emploie plus de 3 700 personnes. Ses réseaux de raffinage, de distribution et de vente au détail contribuent à plus de 10 000 emplois, ce qui fait d'Ultramar l'un des plus importants employeurs de l'Est du Canada.

**Pour information:**

Michel Martin  
Directeur, Affaires publiques et gouvernementales  
Ultramar Ltée  
(514) 499-6211